



OFFRE D'EMPLOI
affichage interne/externe

Poste : Inspecteur/inspectrice en aménagement et en environnement permanent, temps plein

*La Municipalité d'Entrelacs est à la recherche d'un(e) candidat(e) afin de pourvoir un **poste permanent à temps plein**, à titre d'inspecteur ou d'inspectrice en aménagement et en environnement.*

Sous la supervision du directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le ou la candidat(e) s'occupera des différentes tâches reliées à l'émission des permis et certificats en conformité avec les règlements et les lois en vigueur.

Principales tâches :

- Analyser les demandes de renseignements et de permis en provenance des citoyens et délivrer les permis requis en conformité avec les règlements applicables;
- Agir comme inspecteur des bâtiments et fonctionnaire désigné au sens des lois et réglementations du domaine municipal;
- Émettre des avis et préparer les constats d'infraction et témoigner à la cour lorsque nécessaire;
- Effectuer le suivi des avis d'infractions et des plaintes;
- Réaliser des inspections autonomes sur le terrain et sur les plans d'eau au besoin;
- Effectuer la rédaction des permis, lettres, avis d'infraction, etc.;
- Effectuer d'autres tâches connexes à ce travail.

Qualifications et compétences minimales requises:

- Permis de conduire valide;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit;
- Haut sens de l'initiative et de l'organisation;
- Attitude et comportement professionnels;
- Aptitude pour le travail d'équipe et la communication;
- Expérience en service à la clientèle;
- Connaissance des logiciels de l'environnement Windows;
- Expérience de deux (2) ans dans un domaine lié

Critères d'emploi :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement du territoire et urbanisme, ou un domaine de l'environnement ou une combinaison pertinente de formation ou d'expérience;
- Connaître le Q-2, r. 22 et être au courant du processus de naturalisation des rives et des politiques des protections des plaines inondables;
- Connaissance du logiciel Accès Cité Territoire de PG Solutions (un atout).

Date d'entrée en poste :

Le plus tôt possible.

Horaires de travail :

35 heures par semaine : du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

La nature du travail exige une présence sur le terrain et au bureau de façon continue.

L'employé pourrait être appelé à travailler le samedi, rémunéré au taux du temps supplémentaire seulement si les besoins de la Municipalité le demandent.

Salaire et avantages :

- 32.73 \$/heure;
- Plusieurs avantages sociaux, selon la convention collective en vigueur.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae **au plus tard le 15 juin 2025, 16 h**, à :

Municipalité d'Entrelacs
Madame Martine Guindon, directrice générale
2351, chemin d'Entrelacs
Entrelacs (Québec) J0T 2E0
Courriel : dg@entrelacs.com

Tous les candidats recevront un accusé de réception.